

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.- 9.- 4.50 1.50
ETRANGER 50.- 25.- 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
TÉLÉPHONE (Rédaction 13.75
Administration
et Annonces 87
CRÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct

ANNONCES

(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum par annonce » 2.-
Suisse » 0.30
Etranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RECLAME » 0.50

Ouvriers, signez l'initiative demandant le prélèvement d'un impôt unique sur la fortune

Avis à nos abonnés du dehors

Nos abonnés sont priés d'utiliser le formulaire de chèque encarté dans un précédent numéro, pour effectuer le paiement de l'abonnement en versant

Fr. 4.55 pour trois mois
9.05 " six "

Ces versements n'entraînent aucuns frais et peuvent être faits dans chaque office postal.

Nous attirons l'attention de nos abonnés sur l'avantage du versement par chèque, ce qui leur évite les frais de remboursement assez élevés.

Mettre sur le bulletin nom et adresse exacts, afin d'éviter erreurs ou autres. Cet avis ne concerne pas ceux de nos abonnés qui ont déjà payé pour une date intermédiaire.

L'ADMINISTRATION.

Les Olympiades ouvrières

(De notre envoyé spécial à Prague)

Prague, 29 juin.

Après la journée splendide de dimanche, où toute la Tchécoslovaquie ouvrière s'était donné rendez-vous dans la capitale, les fêtes continuent et l'immense stade, avec ses gradins sur quatre côtés, ne cesse de s'emplir de spectateurs. Aujourd'hui, un défilé a eu lieu en ville. Il fut une nouvelle affirmation de la puissance des cohortes socialistes dans la nouvelle république.

Les gymnastes, femmes et hommes, passent entre deux haies admiratrices, deux haies humaines où vibre l'enthousiasme que provoque nécessairement une pareille affirmation de cohésion et de puissance prolétariennes.

Car, il ne faut pas s'y tromper, le meilleur esprit socialiste anime les bataillons de gymnastes accourus de toutes les provinces tchèques et slaves, de la Moravie paysanne, des départements allemands, du centre industriel, de Teschen, et je ne sais d'où encore.

Ils sont tous là, nos frères socialistes du pays de Masaryk. Les jeunes gens et les jeunes filles ont accompagné les aînés. Tous, joliment coiffés du bonnet noir et rouge, avec l'aigrette très droite, les jeunes filles avec la coiffe rouge et le col blanc.

Ils traversent la cité. Au son des hymnes populaires, des chants ouvriers, et devant le colossal défilé, chacun regarde avec sympathie ou avec respect.

La presse bourgeoise de Prague a publié des commentaires abondants sur les jeux olympiques eux-mêmes. D'un bout à l'autre, les éloges ne cessent pas. Il était impossible de nier la beauté plastique, la sûre technique de ces parades où, par 10,000, et par 8,000, hommes et femmes ont évolué, sans accroc, et avec cette gracieuse rythmique que seuls les Tchèques paraissent avoir poussé à la perfection dans les exercices d'ensemble.

Il appartiendra à nos camarades gymnastes ouvriers de Bâle, Zurich et Berne de dire ce qu'ils pensent de la valeur technique des évolutions olympiques des masses masculines. Nous y avons retrouvé beaucoup de ce qui caractérise les exercices suisses. Les sportsmen socialistes tchèques en ont cependant adouci la raideur. Le rythme musical qui dirige l'ensemble est plus lent, avec des cadences tour à tour lentes ou rapides, et très entraînant en même temps.

La première fois que j'entendis cette musique joyeuse, populaire, assoupissant le rythme de ces milliers de gymnastes, j'en fus réellement ému. Il y a là-dedans une puissance évocatrice surprenante.

Les exercices des gymnastes venus de l'étranger ont beaucoup plu. Les Belges surtout se sont acquis une popularité subite. Leur gaité débordante, qui s'affirma certain soir, par d'amusants monômes dans les rues de Prague, a encore ajouté au succès de leur exhibition sur le stade.

La section de Berlin s'est produite dans les exercices les plus difficiles et son succès a été très grand aussi.

Des délégués de sections sportives ouvrières étaient accourus de Grande-Bretagne, de France, de Pologne, d'Ukraine, d'Amérique, etc., etc. Le nombre des journalistes étrangers est aussi considérable.

Je dois ici ouvrir une parenthèse un peu plus longue en faveur des 800 gymnastes socialistes tchèques de Vienne, venus à Prague, puisque c'est avec leur train spécial que je suis arrivé aux Olympiades.

Ils s'étaient réunis, vendredi passé, à 10 heures, en un véritable départ d'émigrants, à la Gare du Nord, à côté du célèbre Prater viennois.

Nous avons cinq cents kilomètres à parcourir avant d'être au but de notre voyage, depuis Vienne. Le train était pittoresque. Des verdure, des affiches rituelles, des banderoles à toutes les fenêtres. Et dans chaque gare que nous traversâmes, les camarades tchèques avaient tendu les joyeuses verdure, les oriflammes et la bannière rouge du Travail.

Dans les stations les plus importantes, la mu-

sique des gymnastes de Vienne descendait, jouait les airs internationaux. Partout, la joie. Partout, un enthousiasme spontané et profond pour la première Olympiade ouvrière.

Au-dessus de chaque gare, d'énormes pancartes et des taffetas rouges avec le souhait de bienvenue : « Nazdar té Olympiadé ! » (Salut et succès aux jeux olympiques).

A Prague, notre camarade Némec, président du parti social-démocrate, souhaita la bienvenue aux délégués viennois et suisses, en allemand et en tchèque. La délégation suisse a été très cordialement reçue.

Les camarades de Prague méritent aussi les plus vives félicitations pour l'impeccable organisation de l'Olympiade. Tout a été prévu. Pas un accroc dans les programmes et dans les réceptions.

De splendides soirées musicales et théâtrales ont été offertes aux délégués étrangers. Pour qui connaît le renom de Prague musicale et artistique, c'est tout dire.

L'impression la plus vive que j'ai recueillie jusqu'à aujourd'hui, aux Olympiades, c'est que la Tchécoslovaquie socialiste est une chose vivante et agissante. La démocratie ouvrière puise dans des organisations sportives telles que celles qui ont défilé au grand stade national tchèque, une vigueur de propagande que nous devons savoir non point imiter, mais créer, à notre tour, selon le tempérament sportif des travailleurs suisses. L'action bienfaisante du socialisme en notre pays en sera fortifiée d'une manière indéniable.

R. G.

GLOSES

Reportage

Encore quelques heures et Mme Currie se trouvera aux prises avec le boxeur James Dempsey tandis que l'éminent chimiste Georges Carpentier s'embarquera à New-York pour rapporter à Paris le gramme de radium — valeur un million et demi de francs — que les dames américaines lui ont offert par souscription. C'est du moins ainsi que, sous l'influence des premiers chaleurs et du délire sportif, m'apparaît l'actualité. Le match du 2 juillet m'aurait un peu obscurci la notion du présent qu'il n'y aurait ni à s'en étonner ni à s'en inquiéter. Je fais ce que je puis en compilant force journaux anglais et américains et je m'applique à réaliser la situation. Les documents abondent et ce n'est pas trop de tout le sang-froid de la presse pour les classer utilement.

Si j'ai bien compris les plus récentes informations télégraphiques, le discours prononcé par François Descamps, devant les étudiants de l'Université de Harvard, sur la guérison du cancer par la radiographie, est de nature à révolutionner les sciences médicales. Tous les boxeurs en tombent d'accord. Il était temps que le génie des novateurs vint secouer la routine des empiriques. Telle est du moins l'opinion soutenue par les docteurs Bombardier Wells, Joe Beckett, Levinsky et John Johnson. Certes la doctrine du savant professeur Jack Dempsey, fondée sur les vertus curatives de l'uppercut, compte encore quelques partisans, mais on en jugera autour du ring et d'ailleurs les paris restent ouverts. Quoi qu'il se produise samedi à New-Jersey, que la méthode Currie l'emporte ou non sur les procédés américains d'entraînement, on pressent que cette épreuve fera le plus grand honneur à la science française, qui est toujours à l'avant-garde du progrès.

Ceux de nos lecteurs qui se perdraient dans cet essai de reportage, pourtant si clair et si ingénieusement documenté, pourront du moins arrêter un moment leurs méditations sur un phénomène résultant d'une comparaison de chiffres.

Le gramme de radium offert à la France a coûté un million et cinq cent mille francs et les souscripteurs qui en ont formé l'appoint sont au nombre de 47,231. Les spectateurs du match du 2 juillet étaient au nombre de 90,000 et chacun d'eux aura payé sa place vingt-cinq francs. La valeur totale des entrées représente donc 2 millions 250,000 francs, soit de quoi acheter un gramme et demi de radium et presque deux fois plus de participants. Quant aux paris engagés sur les deux adversaires de samedi, le total en échappe à toute évaluation. Le « Herald » parle de soixante-cinq millions de francs, la « Tribune » de Chicago va jusqu'à quatre-vingts millions. En ajoutant aux primes convenues du match les bénéfices accessoires de l'interprétation cinématographique et le produit des entrées aux séances privées d'entraînement, chacun des deux boxeurs émergera au minimum un million et demi de francs, soit la valeur d'un gramme de radium pour sa part. Sans compter qu'ils ont vraisemblablement, l'un et l'autre, parié pour eux-mêmes ou contre eux-mêmes.

S'agit-il d'offrir un gramme de radium à la France, près de cinquante mille souscripteurs produisent un million et demi. S'agit-il d'un match de boxe, la foule et les millions deviennent innombrables.

Et « nunc erudimini... »

COURFAYRAC.

Le krach des banques françaises

Nous avions raison après la démission retentissante de M. Charles Dumont, de nous attendre à des événements sensationnels dans la haute banque et principalement dans les établissements que nous citons : la Banque industrielle de Chine de MM. Berthelot et Calary de Lamazière, la Société des Banques de Province de MM. Charles Dumont et Exbrayat.

La Banque industrielle de Chine, après avoir essayé d'intéresser le gouvernement à ses déboires et avoir obtenu qu'une conférence des représentants des grands établissements de crédit fut convoquée par M. Doumer pour « examiner la situation », fait annoncer qu'elle « demandera le bénéfice du règlement transactionnel », ce qui veut dire, ou à peu près, en français non commercial qu'elle va déposer son bilan. Avec d'autant plus de rapidité que des plaintes formelles sont déjà portées contre cette banque dont le capital — au moins cent millions — s'est évaporé dans des spéculations hasardeuses faites sur les riz et sur les soies notamment... avec l'argent des actionnaires.

L'aventure des banques de Province est à peu près analogue. Là le capital a été englouti dans des combinaisons baroques comme ces prêts de vingt-cinq et cinq millions consentis à Galmot et à Ganet sur des garanties illusoire. Galmot et Ganet n'ont certainement pas encaissé tout cet argent, la chose se dit depuis longtemps dans les milieux bien informés, et c'est l'évidence même. Cela s'est même répété à la dernière réunion des actionnaires des Banques de Province qui fut assez tumultueuse et dont la démission de M. Charles Dumont fut un peu la conséquence.

La plainte portée par la Société des Banques de Province contre M. Ranson, son ancien directeur, et M. de Chaunac, son ancien administrateur délégué, qui furent les auteurs des prêts en question, apportera peut-être quelques lueurs dans cette deuxième affaire pas très propre et où, comme dans la première, celle de la Banque industrielle de Chine, l'argent des gogos a été audacieusement utilisé par des spéculateurs sans retenue.

Le gouvernement n'a pas voulu soutenir la Banque industrielle de Chine. Il a montré plus de scrupules que lorsqu'il versait des millions, près d'un milliard dit-on, à Koltchak, par l'entremise du Crédit Lyonnais, et sans consulter le Parlement.

Cette fois, M. Doumer a reculé. L'entreprise lui a paru un peu forte. Et faire le premier geste, a dû penser le ministre des finances, c'était s'engager bien imprudemment. Car il y a des chances, si on peut s'exprimer ainsi, que ce ne soit que le commencement d'une série.

La Banque industrielle de Chine et la Société Centrale des Banques de Province coulent avec tous leurs millions engloutis, avec l'honneur des parlementaires attachés à leurs fortunes. Ce sont les craquements sinistres qui précèdent la banqueroute finale. (« L'Humanité ») Ch. L.

Vers la reprise des affaires

D'après le correspondant londonien du « Corriere della Sera », il y a des symptômes de reprise dans le commerce et dans la production mondiale.

« Les journaux anglais, dit-il, sont d'accord pour pousser le pays à l'intensification du travail. Trois mois ont été perdus à cause de la crise du charbon, laquelle a arrêté presque complètement la machine industrielle et commerciale. Il est nécessaire que les six mois qui restent encore de 1921 soient utilisés pour recouvrer, au moins en partie, les pertes subies. L'activité du pays doit se concentrer particulièrement pour reconquérir le commerce d'exportation, puisque c'est ce commerce qui donne à la Grande-Bretagne les moyens de se procurer les vivres et les matières premières dont elle a besoin. Or, d'après le chancelier de l'Echiquier, auquel les journaux font écho, les perspectives d'une reprise dans le commerce d'exportation sont assez bonnes »

« Le monde ne possède plus, à l'heure actuelle, de grandes réserves de marchandises. D'après les calculs qu'on fait à Londres, il en posséderait seulement pour trois mois. Ces derniers temps, la production a été presque suspendue, les stocks ont diminué et puis de nouvelles commandes sont arrivées, particulièrement des marchés de l'Inde »

« On aperçoit la répercussion de l'amélioration dans l'augmentation des prix du coton, de la laine, du chanvre, de la soie, des cuirs, du cuivre et de l'étain, ce qui signifie que ces produits, lesquels, il y a peu de mois, étaient presque invendables, commencent à trouver des acheteurs. Cette amélioration dans la position du crédit est facilitée par la réduction du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre »

« Probablement, dans cet optimisme général, l'esprit de propagande occupe une certaine place ; on cherche à stimuler l'organisme commercial et financier afin qu'il reprenne son activité, mais il faut relever que ces symptômes ont une valeur aussi en dehors de la Grande-Bretagne »

ECHOS

L'amidon sauveur des petits enfants

Le professeur Doumer, de Lille, a fait l'autre jour, à l'Académie de Médecine, une très intéressante communication sur l'action de l'amidon paraffiné sur les diarrhées estivales des enfants. Le professeur Doumer ayant employé des grains d'amidon enroulés d'une mince couche de paraffine, ces grains, d'une digestibilité ralentie, arrivent presque intacts dans l'intestin où ils facilitent le développement du bacille lactique. Cette médication a donné des résultats remarquables : 64 enfants qui étaient atteints de diarrhée grave ont tous guéri en deux ou trois jours.

Téléphonie sans fil

La station de Nauen vient de remporter un succès non seulement sans précédent, mais encore inattendu dans le domaine de la téléphonie sans fil. Jusque tout dernièrement, le record de distance était, pour la téléphonie par fil, Berlin-Rome. Voici l'expérience qui vient d'être réussie par les stations de Nauen et de Königswursterhausen, l'une et l'autre situées dans le voisinage de Berlin. Le navire « Bahia Blanca », retournant à Buenos-Aires, a reçu avec une netteté ne laissant rien à désirer des messages jusqu'à une distance de 3500 kilomètres de Königswursterhausen, cette station usant d'appareils d'envoi développant 10 kilowatts, et à une distance de 4340 kilomètres de Nauen qui mettait en jeu une machine à haute fréquence de 130 kilowatts. Au delà de cette distance, le « Bahia Blanca » n'a plus perçu les messages, et cela en raison de son entrée dans une région où l'atmosphère était fortement troublée par les vents et la pluie. Les messages en question ont d'ailleurs été perçus avec une parfaite clarté à Athènes, Budapest, Bucarest, La Haye, Helsingfors, Christiania, Copenhague, Madrid, Zurich, etc. On fait remarquer que dans ces essais, la station de Nauen est loin d'avoir développé toute la puissance dont elle est capable.

Au Grand Conseil neuchâtelois

Session extraordinaire

Séance du 2 juillet 1921, à 10 heures
au Château de Neuchâtel

Pour cette séance, nécessitée uniquement par l'emprunt d'Etat de 15 millions, un assez grand nombre de députés se sont fait excuser.

Une interpellation relative à l'autorisation de reprise d'un restaurant au Col-des-Roches, signée de députés du district du Locle est déposée sur le bureau avec la demande d'urgence.

Rapport à l'appui d'un projet de décret ratifiant la conclusion d'un emprunt de 15 millions

La commission des comptes, chargée d'examiner le rapport du Conseil d'Etat, prévoie favorablement sur les conclusions, tout en regrettant que la part revenant à l'Etat (5 millions) ne soit pas plus élevée. La prise en considération du rapport adoptée, la discussion est ouverte par M. Guinchard qui demande si l'assainissement financier de la situation du chemin de fer Neuchâtel qui doit émerger dans ce but au crédit a pour but l'électrification de cette ligne.

M. Clottu répond que ces travaux ne sauraient être entrepris avant qu'une baisse sensible ne se soit manifestée dans les fournitures et matières premières de l'industrie électrique. La mauvaise situation financière actuelle de la ligne B.-N. est due à un solde passif important résultant de la crise d'exploitation provoquée de manière particulièrement sensible sur cette ligne par la fièvre aphteuse.

M. Henri Berthoud constate avec satisfaction que la conclusion de cet emprunt permettra enfin de porter le capital de dotation de la Banque Cantonale à sa valeur légale de 40 millions. Il se félicite de pouvoir d'autre part démentir de façon formelle de faux bruits qui ont couru quant à la sécurité du secret à la Banque Cantonale. Il s'élève avec force contre l'assertion que des relations existaient entre cet établissement et les organes du fisc. Il rassure Messieurs les capitalistes, leur affirmant que leurs capitaux sont aussi bien là qu'ailleurs à l'abri des indiscretions des agents du fisc. (Nous en avons toujours été convaincus pour notre compte.)

Les conclusions du rapport du Conseil d'Etat sont au vote adoptées sans opposition. (Nos lecteurs trouveront l'exposé de la question de l'emprunt dans notre numéro de samedi.)

Projet de décret concernant l'octroi d'un crédit destiné à subventionner des travaux entrepris pour occuper les chômeurs

René Fallet rappelle que lors d'une précédente demande de crédit analogue, le groupe socialiste avait demandé sans succès qu'il fut plus élevé. Par contre, il avait été donné l'assurance que des subventions spéciales seraient accordées aux

communes pour couvrir le déficit occasionné par le moindre rendement d'une main-d'œuvre non qualifiée. Il demande ce que le gouvernement pense faire dans cette question et propose que le crédit demandé soit porté de 600,000 francs à 1 million.

M. Renaud fait observer que les crédits demandés sont limités par les subventions fédérales et qu'il est inutile de dépasser la somme demandée, attendu que lorsqu'elle sera épuisée elle sera renouvelée.

M. Albert Maire demande au Conseil d'Etat s'il a songé de son côté à ouvrir des chantiers pour chômeurs.

H. Guinand rappelle à ce sujet qu'il avait été convenu en effet que le département des Travaux publics et celui de l'Agriculture ouvriraient des chantiers, mais que rien n'avait encore été fait.

M. Henri Calame, directeur des Travaux publics, a le plaisir d'annoncer que deux lettres sont parties à l'adresse du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds pour l'entretenir de cette question. Il est prévu des travaux pour le relèvement et le redressement de la route du Reymond. Un projet est aussi établi pour l'établissement de chemins dans la forêt du Pélaré.

M. Otto de Dardel demande qu'on ne néglige pas la route de La Coudre, puis tour à tour les représentants de toutes les communes du canton signalent des travaux urgents dans leurs régions respectives. Cette succession de demandes amuse finalement le Grand Conseil qui a l'impression que chacun cherche à tirer un peu de la couverture.

M. Henri Calame répond à tous ces quémans et donne des renseignements sur ceux qui pourront être entrepris immédiatement et ceux dont la réalisation doit être renvoyée pour des raisons diverses. Il annonce entre autres qu'un chemin Sylvio-Pastoral (sic) sera établi à la Grande Robellaz.

La proposition de René Fallet, de porter à 1 million le crédit nécessaire demandé, est repoussée par 59 voix contre 30 et le décret adopté dans son ensemble sans opposition.

Rapport à l'appui d'un projet de loi portant révision de l'article 24 de la loi forestière du 31 mai 1917 et complétant le tableau des magistrats et des fonctionnaires de l'Etat et de leurs traitements du 9 février 1921

Cette révision qui a trait à l'augmentation et à la classification des fonctionnaires forestiers est adoptée à l'unanimité.

Rapport à l'appui d'un projet de loi revisant les articles 10 et 28 de la loi sur l'amélioration du bétail

Les dispositions de cette loi obligeaient jusqu'ici les agriculteurs à présenter tous les taureaux à la commission d'expertise des animaux reproducteurs. La modification proposée supprimerait cette obligation pour les animaux non destinés à l'usage public. Les représentants agricoles de l'assemblée sont unanimes à reconnaître que cette suppression entraînera aucune mauvaise conséquence: les éleveurs ont acquis la persuasion que les animaux primés et reconnus sont seuls propices à une reproduction irréprochable.

M. Rognon développe l'interpellation relative à la reprise d'un restaurant au Col-des-Roches. Le tenancier de cet établissement étant décédé, le Conseil communal du Locle préavisait négativement à une demande de reprise. Malgré ce préavis, le Conseil d'Etat autorisa la reprise, il en demande les raisons.

M. Béguin annonce tout d'abord que l'arrêté du Conseil d'Etat est soumis, comme tout autre, à la disposition qui prévoit un recours dans le délai de 60 jours. Ce délai n'est pas échoué et permet le recours de quiconque n'est pas satisfait. Il fait observer ensuite que lors des nombreuses reprises dont cet établissement a été l'objet au cours des dernières années, le Conseil communal du Locle n'avait jamais formulé aucune objection; que, d'ailleurs, cet immeuble n'a jamais eu d'autre destination que celle de restaurant et que l'on porterait un préjudice grave au propriétaire, une veuve ayant enfants, en n'autorisant plus la reprise.

M. Rognon répliqua qu'en cette circonstance on a tenu compte davantage d'intérêt particulier que de l'intérêt général qui ne nécessitait nullement le maintien de l'établissement en question étant donné qu'il y en a trois dans le voisinage immédiat.

R. Fallet, qui avait demandé la parole, ne peut l'obtenir, le Conseil d'Etat ayant déjà répondu.

Interpellation relative au transfert de la gare internationale et des services de douanes des Verrières à Pontarlier

M. Jean Pellaton, se référant à un article paru dans un journal français, demande à quoi en est cette question.

M. Henri Calame a eu l'occasion de discuter cette question avec les intéressés dans une séance tenue le 23 mai à Berne. Il résulte de ses explications que la demande formulée par la France du transfert à Pontarlier des services de douanes des Verrières serait la conséquence et la compensation exigée pour le transfert des mêmes services de St-Louis à Bâle. Il a vivement défendu les intérêts menacés, non seulement des habitants des Verrières, qui sont émus, mais du canton de Neuchâtel et de la Suisse. Aucune assurance n'a pu lui être donnée encore. Mais comme les opérations de transfert de St-Louis à Bâle ont commencé avant que nous nous soyons en rien engagés quant aux Verrières, il y a lieu de supposer que nous pourrions en tous cas maintenir aux Verrières la douane des marchandises, qui est de beaucoup la plus importante.

Les interpellateurs remercient des explications fournies et la séance est levée et la session close à 12 h. 30.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Une visite à l'observatoire

J'ai dit que l'œil était un observatoire.

Il n'est pas d'observatoire sans un toit plus ou moins arrondi en forme de coupole. Ici, ce toit est l'orbite. L'orbite est largement ouverte en avant et l'objectif de la lunette occupe le centre de l'ouverture. Mais dans l'intervalle des observations, deux rideaux se joignent pour protéger le délicat instrument. Les paupières sont d'admirables rideaux à franges de soie, vivants bien entendu, sur les deux faces desquels se serrent des cellules épithéliales et, au-dessous, des bobines du tact, comme partout. Ils sont molletonnés par des plastides connectives et, dans leur épaisseur, un muscle rapproche à volonté ou écarte les courtines. Et puis, entre le rideau supérieur et la lunette, un laboratoire de chimistes, la glande lacrymale, fabrique une solution saline, qui coule sans arrêt sur le verre de l'instrument pour lui conserver la transparence, et qui va se déverser ensuite dans le nez par un petit égout.

La lunette, c'est le globe de l'œil lui-même. Les télescopes des savants sont pourvus de mécanismes automatiques qui les meuvent verticalement, horizontalement, obliquement. De même, des équipes d'ouvriers musculaires, placées en haut, en bas, sur les côtés de l'œil, le tournent dans toutes les directions.

A la vérité, les yeux n'inspectent que la partie du monde qui est en avant d'eux; ce qui est derrière la tête reste hors de leur portée. Mais, dans les observatoires d'astronomie, on ne peut pas, non plus, faire parcourir au télescope un cercle complet sur son moyeu horizontal; ses mouvements sont limités à l'embrasure de la coupole. Cela n'est pas un inconvénient, car la coupole elle-même pivote et présente son embrasure à tous les points de l'horizon. De même, lorsque l'objet soumis à l'examen des yeux se trouve hors du champ visuel, la tête tourne sur son pivot, et le corps entier se déplace au besoin pour se diriger vers l'objet.

Les instruments des opticiens sont des cylindres en cuivre, fermés aux extrémités par des verres, et vides à l'intérieur. La lunette de l'œil est un peu différente: elle est sphéroïdale et non cylindrique; l'enveloppe n'est pas de métal mais de substance vivante; l'intérieur n'est pas vide, mais rempli de matières réfringentes. Néanmoins, entre l'œuvre de la nature et celle de l'homme, l'analogie est surprenante.

L'enveloppe de l'œil est une belle et épaisse coque d'un blanc nacré, la sclérotique; elle sertit en avant un verre vivant, transparent et bombé, la cornée.

La surface interne de la sclérotique est brune et doublée d'une autre enveloppe, bien singulière; car cette doublure, la choroïde est entièrement tissée de fins canalicules sanguins entrecroisés. Ce ne sont que réseaux et tourbillons de petits tubes pleins de sang. La choroïde a plusieurs rôles: elle sert à nourrir l'organe, d'abord; c'est ensuite un appareil de chauffage central pour la chambre intérieure de l'œil; enfin cette couche sanguine épaissit l'obscurité, condition nécessaire à la formation des images.

L'enveloppe choroïdienne tapisse tout l'intérieur de l'œil et vient se terminer, un peu en arrière de la vitre cornéenne, sur le pourtour d'une cloison verticale percée d'un trou central. Cette cloison est l'iris percé de la pupille. Sous une pellicule colorée, l'épaisseur de l'iris est constituée par un muscle dont les fibres s'entrecroisent, les unes circulaires, les autres rayonnées. C'est ce que les opticiens appellent un diaphragme, un appareil qui règle l'entrée des rayons lumineux, soit que les fibres rayonnées du muscle iridien dilatent la pupille, soit que ses fibres circulaires, en se contractant, la rétrécissent.

Derrière l'iris est enchâssée, comme un diamant dans une bague, une lentille biconvexe, la cristallin.

L'iris et le cristallin, placés verticalement, divisent l'œil en deux parties: en avant, une chambre petite et claire, recevant directement par la baie vitrée, la lumière du dehors; une grande chambre noire postérieure occupant presque toute la cavité de l'organe. La chambre claire est remplie d'eau, la chambre noire est remplie d'une sorte de gelée transparente, l'humeur vitrée.

Tout l'important se passe dans la chambre noire. Imaginez une salle ovoïde. La sclérotique en forme les murs, doublés par les tubes entrecroisés du calorifère choroïdien. De tous côtés, jusqu'au faite, appuyée à la surface chauffante, se presse une foule immense de plastides nerveuses. C'est l'Assemblée des observateurs de la vision; elle s'appelle la rétine et siège en permanence. Ses membres sont occupés à noter silencieusement les vibrations qui leur parviennent à travers la pupille, le cristallin et l'humeur vitrée, chacun transmettant au Cerveau l'impression dont il est frappé.

Il y aurait là un saisissant tableau à faire, pour un peintre de clair obscur. Dans l'obscurité profonde, un pinceau lumineux, traversant les milieux réfringents, va caresser la muraille du fond et dessiner l'image des objets extérieurs sur les faces attentives des congressistes...

L'œil se comporte comme un appareil photographique. Les rayons venus du dehors viennent converger dans la lentille et projettent sur le fond de l'œil, comme sur un miroir ou muraille du fond, et dessinant l'image des objets. Plastides de la Rétine, captent les vibrations et, grâce à la direction croisée des fils transmetteurs, le Cerveau redresse les images.

Et quel mécanisme ingénieux que celui de la vision distincte! Les photographes savent qu'à défaut de faire varier l'entrée des rayons dans une chambre noire, suivant l'intensité de la lumière et la distance de l'objet, on obtient des clichés confus. L'essentiel de leur art consiste à savoir augmenter ou diminuer, d'après l'état du ciel, les ondes lumineuses qui pénètrent dans leur appareil, et secondement à mettre l'appareil au point pour une distance donnée, en déplaçant les lentilles en avant ou en arrière.

L'accommodation à l'intensité de lumière se

réalise de la même façon, pour l'appareil photographique et pour l'œil; il ne s'agit que d'ouvrir largement le diaphragme quand la lumière est faible, de le rétrécir quand elle est intense. Mais, dans l'œil, le mouvement se fait automatiquement. Un œil dans l'ombre n'a presque plus d'iris tant la pupille est dilatée. Faites craquer une allumette: aussitôt l'iris se développe et la pupille se réduit aux dimensions d'une tête d'épingle noire.

Pour l'accommodation à la distance, les opticiens sont tenus de fabriquer des instruments qui puissent à volonté être allongés ou raccourcis et c'est pour cela qu'ils leur donnent la forme de cylindres emboîtants, truc de constructeur pour modifier la distance focale des lentilles. La jorgnette de l'œil se met au point toute seule. Nul besoin de la raccourcir ou de la rallonger; sa forme est immuable, c'est celle de la lentille qui change. Le cristallin est, en effet, un verre de substance vivante et élastique enchâssé dans un muscle circulaire. Plus l'objet à examiner est proche, plus le muscle circulaire se resserre sur la lentille, qui se bombe; plus l'objet est éloigné, plus le muscle se détend et les convexités du cristallin s'aplatissent. Quand un œil normal regarde « à l'infini », le muscle du cristallin est en relâchement et repos complet. L'accommodation ne joue que pour la vision de près. Or l'accommodation est un travail, une fatigue, tandis que la Nature nous ayant destinés aux larges visions, c'est sans effort que nous regardons les étoiles. Est-ce pour cela que les philosophes sont sereins ?...

Octave BELIARD.

ETRANGER

Pour rétablir la paix entre fascistes et socialistes

ROME, 3. — Stefani. — Envisageant l'accord entre les fascistes et les socialistes, le « Giornale d'Italia » prévoit la formation, dans toutes les provinces, d'un Comité de cinq membres: deux socialistes, deux fascistes et le cinquième nommé en commun, d'accord avec le président de la Chambre. Le Comité examinera avec impartialité et dans un esprit de paix, tous les conflits qui pourraient surgir et prononcera les punitions des hommes et des organisations des deux groupes. L'accord sera signé probablement mercredi, par les Comités directeurs des deux parties, par la Confédération générale du Travail et les syndicats nationaux. Le texte de l'accord, déjà rédigé, a été approuvé par Turati, Modigliani et Mussolini.

La paix entre les Etats-Unis et l'Allemagne
NEW-YORK, 3. — Havas. — Le président Harding a signé la résolution de paix avec l'Allemagne et l'Autriche.

NOUVELLES SUISSES

Société pédagogique suisse

AARAU, 3. — L'assemblée des délégués de la Société pédagogique suisse, présidée par M. Niggi, Zofingue, et réunie à Aarau, a approuvé les comptes de 1920, le budget de 1921 et a nommé M. Kupper, maître secondaire à Stäfa, président central, en remplacement de M. Fritschli, décédé. M. le professeur Stettbacher a été nommé rédacteur de l'organe de la société. Le fonds de secours, décidé il y a deux ans, sera créé dans le courant de cette année. Il sera alimenté par une cotisation supplémentaire de 2 fr. par membre.

Accident mortel

GENEVE, 3. — Un voiturier, Théodore Foudru, 37 ans, Français, a eu le bas-ventre perforé par un brancard contre lequel il s'était heurté, en aidant à rentrer une voiture de déménagement. Transporté à l'hôpital cantonal, le malheureux a succombé peu après.

Un zeppelin survole Zurich

ZURICH, 3. — Dimanche matin, à 7 h. 20, un zeppelin venant de la direction de Dubendorf, a survolé la ville de Zurich, puis a continué sa route sur Lucerne en passant sur l'Uetliberg. Le dirigeable était à faible hauteur. On apprend qu'il s'agit du dernier zeppelin « Bodensee », qui doit être livré par l'Allemagne à la France. Le « Bodensee » qui était parti de Friedrichshafen, avait à bord des équipes de service française et allemande. A 8 heures, il survolait la ville fédérale et partait dans la direction de l'ouest.

A 9 h. 15, le « Bodensee » survolait Genève, allant dans la direction de Lyon.

JURA BERNOIS

PORRENTROY. — Assemblée communale. — Jeudi soir, plus de 200 citoyens étaient présents à l'assemblée communale. L'age bien connu « Moins on a plus on donne » est fortement mis en pratique à cette landsgemeinde. Ainsi il est voté un crédit ouvert de fr. 150,000 pour parer aux difficultés les plus pressantes, fr. 53,000 pour boucler les comptes de l'Office local de l'alimentation à prix réduits et les frais généraux, fr. 50,000 pour couvrir les frais de mobilisation restants — que de gueletons, mes amis, les contribuables auront à payer aux officiers cantonnés chez nous que le Conseil municipal gobeberge grassement aux frais de la princesse! — et enfin fr. 50,000 supplémentaires pour frais de chômage.

La taxe sur les spectacles est votée sans changement malgré l'opposition de nos amis Terrier et Froidevaux.

Mmes Tombet et Walsen sont réélues institutrices sans opposition.

Continuation de l'assemblée communale le 7 juillet prochain, à 8 heures, au même local, pour liquider les points restants soumis à l'approbation des contribuables.

— Une dame anonyme, généreuse, vient de remettre fr. 100 au fonds de secours des chômeurs. Voilà un trait de générosité qu'il serait bien d'imiter.

Argus.

CANTON DE NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ. — Aux ouvriers. — Les associations commerciales viennent de faire distribuer gratuitement, et pour la troisième fois, dans 1500 ménages du Val-de-Ruz, leur journal, appelé par dérision « Le Journal de l'Acheteur ». Journal édité par une association de négociants privés, il renferme inévitablement, dans chacun de ses numéros, des attaques contre les coopératives, vante le système du timbre-escompte comparé à la ristourne et cherche, en ne disant pas toute la vérité, à induire en erreur les milieux dans lesquels il pénètre.

Des articles, tels que « Gaspillage ! » et « Opinions autorisées », jettent de la poudre aux yeux des lecteurs.

Ouvrier, consommateur, il y a un journal qui est véritablement celui de l'acheteur, c'est la « Coopération »; il est rédigé, non par des négociants ou des gens à leur solde, mais par des coopérateurs comme toi. Il y a un magasin dans lequel, malgré le chômage, tu dois te servir, c'est ta coopérative. Si tu es conscient de ce que tu dois faire, toutes les belles histoires du « Journal de l'Acheteur » te laisseront indifférent. R.

NEUCHÂTEL

Commission scolaire. — Dans sa séance du mercredi 29 juin, la commission scolaire s'est occupée des questions suivantes:

Elle a officiellement pris connaissance de la démission de M. Jean Wenger, instituteur, ensuite de sa nomination au Conseil communal. M. le président a relevé les mérites du démissionnaire qui a enseigné à Neuchâtel pendant 22 ans, avec compétence, conscience et dévouement. Une lettre de remerciements a été envoyée à M. Jean Wenger.

M. Ed. Bourquin, président, rappelle que le secrétaire-comptable des écoles communales, M. Berny, a atteint, il y a quelques jours, ses 25 ans de services dans l'administration scolaire. Il donne lecture de la lettre de félicitations et de remerciements que le Bureau lui a adressée à cette occasion. L'intéressé est l'objet d'une manifestation de sympathie de la commission scolaire.

La commission a pris connaissance d'un rapport oral de M. le directeur des Ecoles secondaires, chargé cette année de l'organisation et de la direction de la course Desor, avec 12 jeunes filles, dont 6, Mlles Léonie Martenet, Jacqueline Tripet, Suzanne Renaud, Marie Hurlimann, Suzanne Loosli et Alice Appel, sont élèves primaires, et 6, Mlles Elisabeth Matthey-Doret, Claire Waelti, Colette Jeanpêtre, Elisabeth Kolp, Gilberte Dubois et Hélène Clauve, sont élèves secondaires. La course se fera cette année dans la vallée de Zermatt et dans la région de l'Eggishorn et du glacier d'Aletsch.

Elle réélit pour une nouvelle période trisannuelle, M. le Dr Alfred-Ch. Matthey, comme médecin des écoles.

Elle adopte le rapport fort intéressant de sa sous-commission spéciale, présenté par M. L. Flummann, rapporteur, concernant l'étude de la question des traitements des Corps enseignants, des fonctionnaires de l'administration scolaire, des concierges et des aides-concierges, ainsi que les projets d'arrêtés qui en déterminent les nouvelles normes. Ce rapport souligne le fait que toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des membres de cette sous-commission, dont faisait partie M. M. Reutter, directeur des finances, qui a assisté à toutes les séances.

Les nouvelles dispositions adoptées ne sauraient avoir que d'heureuses conséquences, tant pour les classes primaires que pour les classes secondaires, supérieures et professionnelles de jeunes filles.

Elle a adopté un projet de cahier des charges pour l'aide de bureau du Secrétariat des Ecoles secondaires, qui lui était soumis par le Bureau.

Enfin, la commission scolaire a voté le budget provisoire des Ecoles professionnelle et ménagère pour l'exercice 1922, établi, sur la demande du Conseil communal, sur la base des nouvelles propositions de la sous-commission des traitements.

LE LOCLE

Commission de la Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Les membres de la commission nommés à la dernière assemblée générale sont convoqués pour ce soir, à 7 heures précises, au Cercle. La présence de tous les membres est nécessaire.

La journée d'hier. — C'est d'un beau temps magnifique que nous avons joui. Le matin, dès 10 heures, la Musique militaire a donné un joli concert à l'Hôpital du Locle; audition très goûtée des malades et du public.

L'après-midi, une foule de promeneurs sillonnait les bois, jouissant d'un privilège bien mérité. Souhaitons que nous puissions encore quelques dimanches goûter des joies que nous procurent la paix et la fraîcheur de la forêt.

Correspondance

Reconnaissance

Ville, le 1er juillet 1921.

Monsieur le rédacteur de la *Sentinelle*, en Ville.

Monsieur,

Permettez-moi de venir, par l'intermédiaire de votre honoré journal, dire un merci bien sincère aux dames organisatrices de l'œuvre des petits tabliers et tout particulièrement à celle d'entre elles qui en a pris l'initiative.

Et puis, ils sont offerts si gentiment, si aimablement, qu'il en reste un souvenir ému et reconnaissant.

Avec mes remerciements pour l'hospitalité accordée à ces quelques lignes, recevez M. le rédacteur, mes respectueuses salutations.

Une maman.

Kefol NEURALGIE MIGRAINE BOITE N°180 EN PHARMACIES TOUTES PHARMACIES

Coopératives Réunies

Pommes de terre nouvelles

très bonne qualité

à 30 ct. le kilo

Très belles

Cerises de Bâle

à fr. 1.25 le kilo

En vente dans tous nos débits

Attention aux contrefaçons!

Il n'y a pas de produit similaire ou d'imitation remplaçant le



et nous prions le public de ne pas accepter d'autre produit sous prétexte que le Lysoform fait défaut, car il ne manque pas.

Pour renseignements et vente en gros :

Société suisse d'Antiseptie Lysoform **LAUSANNE**

PARC DES CRÉTÈTS

Grand Concert

en faveur de la Caisse de chômage

P-21952-C organisé par **9941**

L'Harmonie du Lien National

avec le grand concours de

Monsieur CASTELLA, Ténor

le Lundi 11 juillet, dès 20 1/2 h. précises

Entrée: 50 ct. — Entrée: 50 ct.

En cas de mauvais temps, le concert est renvoyé au mardi 12.

Ligue des locataires

LA CHAUX-DE-FONDS

Tous les **jeudis**, de 20 à 21 1/2 heures, renseignements sont donnés aux locataires, **salle de la bibliothèque du Cercle ouvrier.**

99727

Le bureau de la Ligue.

Cinéma Apollo

LE LOCLE GARE 4

Ce soir lundi

Un monsieur et une dame ou deux dames ne paient qu'une place

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

60

TRAVAIL

PAR

EMILE ZOLA

(Suite)

Luc s'était arrêté, dans sa marche lente. Comme Sœurlette, il écoutait avec une attention passionnée.

— Mais ce n'était là que la santé des êtres, une bonne hygiène pour bien vivre, continua Jordan. Le travail est la vie elle-même, la vie est un continuel travail des forces chimiques et mécaniques. Depuis le premier atome qui s'est mis en branle pour s'unir aux atomes voisins, la grande besogne créatrice n'a point cessé, et cette création qui continue, qui continuera toujours, est comme la tâche même de l'éternité, l'œuvre universelle à laquelle nous venons tous apporter notre pierre...

...L'univers n'est-il pas un immense atelier où l'on ne chôme jamais, où les infiniment petits font chaque jour un labeur géant, où la matière agit, fabrique, enfante sans relâche, depuis les simples fermentations jusqu'aux créatures les plus parfaites? Les champs qui se couvrent de moissons travaillent, les forêts dans leur poussée lente travaillent, les fleuves ruisselant, le long des vallées travaillent, les mers roulant leurs flots d'un continuel à un autre travail, les ondes em-

portés par le rythme de la gravitation au travers de l'infini travaillent...

...Il n'est pas un être, pas une chose qui puisse s'immobiliser dans l'oisiveté, tout se trouve entraîné, mis à l'ouvrage, forcé de faire sa part de l'œuvre commune. Quiconque ne travaille pas, disparaît par là même, est rejeté comme inutile et gênant, doit céder sa place au travailleur nécessaire, indispensable...

...Telle est l'unique loi de la vie, qui n'est en somme que la matière en travail, une force en perpétuelle activité, le dieu de toutes les religions, pour l'œuvre finale du bonheur dont nous portons en nous l'impérieux besoin.

Un instant encore, Jordan rêva, les yeux au loin.

— Et quel admirable régulateur que le travail, quel ordre il apporte, partout où il règne! Il est la paix, la joie, comme il est la santé. Je reste confondu, lorsque je le vois méprisé, avili, regardé ainsi qu'un châtimeur et qu'une honte. S'il m'a sauvé d'une mort certaine, il m'a donné encore tout ce que j'ai de bon en moi, il m'a refait une intelligence et une noblesse. Et quel admirable organisateur il est, comme il règle les facultés de l'intelligence, le jeu des muscles, le rôle de chaque groupe dans une multitude de travailleurs!...

...Il serait à lui seul une constitution politique, une police humaine, une raison d'être sociale. Nous ne naissons que pour la ruche, nous n'apportons chacun que notre effort d'un instant, nous ne pouvons expliquer la nécessité de notre vie que par le besoin où est la nature d'un ouvrier de plus pour faire son œuvre...
...Toute autre explication est orgueilleuse et fautive. Nos vies individuelles semblent sacrifiées à l'universelle vie des mondes futurs. Il n'est pas

ST-IMIER

Attention

J'envoie contre remboursement à toute personne qui en fera la demande (1 carte suffit):

- 2 boîtes sardines Falstaff
- 2 " " On les aura
- 1 " " Bien aimée
- 1 " " Filet maquereaux
- 2 " " Corned-Beef
- 1 " " Pâté de foie gras « Les Gourmets »

Toutes ces marchandises sont garanties de 1^{re} qual. et fraîcheur.

Vient d'arriver Confiture aux fraises 1921, Huile fine pr friture, Salade, Mayonnaise, etc., Nouilles larges, Cornettes, Spaghetti, Vermicelles de fabrication soignée, Epices et Conserves en tous genres.

Tous les mardis et vendredis au Marché, ainsi qu'au magasin, Sautelles à la viande pur porc, provenant du Val-de-Ruz. 9947

Salami et Mortadelle

C. Dubois-Guenin

Rue Franconin 34, sous-sol
Maison Brasserie de l'Aigle

Secrétariat de l'Union Ouvrière

Parc 107 - 1^{er} étage

Renseignez sur toutes questions concernant le travail

Renseignements: Juridiques, assurance, chômage, assurance-accidents, nouvelle loi sur les fabricants, prud'hommes, loi sur les apprentissages.

Renseignements aux locataires (service de la Ligue)

Consultations: Tous les jours, de 8 heures à 12 heures, de 13 heures à 19 heures. Le samedi après midi de 13 h. à 17 heures. 8528

Bains populaires

Ronds 29

Ouverts tous les jours jusqu'à 7 heures du soir. G. MORTZ.

Cire à parquets spéciale

9152

unique en son genre pour l'entretien des parquets, linoléums, toiles cirées et meubles, fabriquée dans nos laboratoires.

Nouvelle Droguerie

H. LINDER

Rue Fritz-Courvoisier 9

Demandez à votre fournisseur de combustible, l'excellente

Tourbe malaxée des Emposieux

9825 Production 1921

Manifestation

en faveur de

L'Initiative pour l'Option locale

Mardi 5 juillet 1921

Orateurs: MM. **Henri PERRET**, au Locle

Daniel JUNOD, past. à Neuchâtel

Musique: Harmonie de la **CROIX-BLEUE** 9950

Rassemblement à 20 heures. **Place de l'Ouest**

Manifestation: **Place de la Gare, Place du Marché**

En cas de mauvais temps, à la **Croix-Bleue**, à 20 1/2 h.

Madame veuve **Wilhelm Spiller-Perregaux-Diof** et ses enfants, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées pendant la maladie et lors du décès de leur cher fils et frère, et dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes, leur adressent leurs sincères remerciements. 9945

Monsieur **Fritz Kocher-Sirone** et famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant les jours de deuil qu'ils viennent de traverser. 9945

Tu fus chère fille,
Le travail fut ta vie,
Ton départ est cruel,
Que la terre te soit légère.

Monsieur et Madame **Gottlieb Rohr-Spillmann** et leurs enfants; Monsieur et Madame **Borner-Rohr** et leurs enfants, à Interlaken; Madame **Olga Rohr**; Monsieur et Madame **Gottlieb Rohr-Flückiger** et leurs enfants; Mademoiselle **Ida Rohr**, à Langres (France); Monsieur et Madame **Emile Robert-Rohr** et leur enfant; Monsieur et Madame **Edouard Guinand-Rohr**; son fiancé, Monsieur **Sylvio Benigni**, ainsi que les familles **Franck, Spillmann, Strub, Monning, Bernhard et Lehmann**, font part à leurs amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très chère et regrettée fille, fiancée, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et parente.

Mademoiselle Marguerite ROHR

décédée à Paris, le 30 juin, dans sa 28^{me} année, après une courte mais douloureuse maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 2 juillet 1921.

L'incinération aura lieu à PARIS.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 9938

Madame **Juliette Vuagneux-Droz**; Monsieur **Albert Vuagneux-Burri** et ses enfants; Madame et Monsieur **Jaccard-Vuagneux**, à La Sagne; Monsieur et Madame **William Vuagneux-Zurcher**; Madame et Monsieur **Humbert-Droz-Vuagneux**; Madame et Monsieur **Meylan-Vuagneux**; Madame veuve **Vuagneux-Hertig** et sa fille **Juliette Vuagneux**, ainsi que les familles alliées **Albert Droz-Dumont** et leurs enfants; veuve **Bourquin-Droz**; **Kaiser-Droz** et leurs enfants; les enfants de feu **Charles Droz**; Mademoiselle **Elise Droz**; veuve **Louis Droz** et son enfant, font part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher et tendre époux, beau-frère, oncle et cousin.

MONSIEUR

Charles-Albert VUAGNEUX-DROZ

enlevé à leur grande affection, dimanche, dans sa 65^{me} année, après une courte maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 3 juillet 1921.

L'incinération, SANS SUITE, aura lieu **mardi 5 juillet 1921**.

Domicile mortuaire: **Jardins 7**.

On est instamment prié de ne pas faire de visite.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 9931

Mustique d'occasion à 20 et 40 cent., le morceau chez **Reinert, Léop.-Robert 59. 8244**

Promotions. A vendre jolies robes pour dames, en soie très bonne qualité et en toutes teintes; crêpe chinois, duchesse, taffetas, pongé, au prix de fr. 60.— à 90.—, n'importe quelle façon. Casaque depuis fr. 20.—. Dernier chic. — Se recommande. M^{me} **Kneuss**, couturière, rue **Numa-Droz 90. 9931**

A vendre plusieurs petits porcs de 3 1/2 mois; deux porcs gras pr boucherie, env. 150 kg. chacun. S'adr. chez **Ch. Reichen**, Eplatures 109 (Chapeau-Râblé). 9888

A louer dans le quartier de Bel-Air, jolie chambre meublée. — S'adr. rue **A.-M.-Piaget 17, 3^{me} à gauche. 9890**

Bonne tailleuse ayant travaillé deux ans comme ouvrière dans grand atelier de la ville se recommande pour des journées ou travail à domicile. — S'adr. chez **M^{me} Schmutz**, Temple-Allemand 107. 9927

Chambre. A louer chambre meublée, bas prix. — S'adresser **Charrière 45**, au rez-de-chaussée. 9942

Dr-méd. A. Jeanneret

DE RETOUR

CLINIQUE chirurgicale

Maladies des dames
Accouchements
Rayons X 9901

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
Du 2 juillet 1921

Naissance. — **Haudenschild**, **Colette-Marcelle**, fille de **Henri**, horloger, et de **Irène-Fernande** née **Monnin**, Bernoise.

Etat civil du Locle
Du 2 juillet 1921

Promesses de mariage. — **Robert, Léon**, caviste, et **Von Almen, Marguerite-Edith**, horlogère, les deux au Locle.

Naissances. — **Ruth-Hélène**, **Berthe-Cécile**, fille de **Brandt**, **Fritz-Arthur**, horloger, et de **Jeanne-Estelle** née **Dubois**, Neuchâteloise. — **Charles-Albert**, fils de **Ecabert**, Constant-Albert, monteur de boîtes, et de **Marie-Germaine** née **Fatton**, Bernoise.

(A suivre)

DERNIÈRES NOUVELLES

La guerre d'Asie

PARIS, 4. — Havas. — On mande de Constantinople aux journaux que l'offensive grecque aurait recommencé hier soir sur tout le front.

Le « Temps » rapporte quelques renseignements parvenus à Paris sur les événements qui ont précédé et marqué l'évacuation d'Ismid par les Grecs. Le pillage du quartier musulman a duré du 24 au 27 juin. Une centaine de maisons ont été incendiées. De nombreuses personnes ont été victimes des pires violences. Des témoins dignes de foi ont déclaré avoir compté plus de 60 cadavres, dont la plupart avaient les mains liées derrière le dos et portaient de cruelles mutilations.

Le capitalisme international et la Russie des Soviets

BERLIN, 4. — Resp. — On mande de La Haye au « Berliner Tagblatt » que le journal hollandais « New Courant » publie ce qui suit sur les intentions du capitalisme international concernant la pénétration économique en Russie des Soviets :

Après que Stinnes ait échoué dans les négociations avec la grande industrie française, il est en pourparlers avec les grandes firmes industrielles anglaises pour des livraisons et concessions économiques en Russie. Actuellement, des pourparlers seraient en cours à Berlin pour la livraison de 100 locomotives, 3000 wagons de chemins de fer, 150 tonnes de rails. Le 20 % du prix d'achat doit être payé en or immédiatement, le reste après livraison.

Depuis quelque temps — toujours d'après la même source — des pourparlers sont engagés par un groupe financier allemand en concurrence avec celui de Stinnes, avec Schneider-Creuzot, dont les résultats ne sont pas encore connus. Ces pourparlers ont pour but la fondation d'un syndicat. D'autre part, des représentants de quelques grandes maisons anglaises se trouvent actuellement à Berlin dans le but de fonder une société commerciale anglo-allemande pour les transactions économiques avec la Russie des Soviets.

La Russie et l'Italie

MOSCOU, 3. — Rosta. — Le représentant soviétique en Italie, sur la demande du ministre des affaires étrangères italien, a élaboré un projet de traité commercial qui a été remis entre les mains du ministre du commerce italien.

25 millions pour achat de livres

MOSCOU, 3. — Rosta. — Le Comité central exécutif panrusse a voté un crédit de 25 millions de roubles or pour achat de livres à l'étranger.

Renaissance de l'industrie de Pétrograde

PETROGRADE, 3. — Rosta. — L'industrie de Pétrograde a dépassé de 35 % le programme de production.

Les Soviets cherchent des mineurs

PRAGUE, 4. — B. P. T. — La « Tribuna » apprend que le gouvernement russe des Soviets a fait des démarches auprès des entreprises minières tchécoslovaques en vue de l'envoi de techniciens en Russie aux fins de travailler à l'amélioration de la production charbonnière, actuellement en pleine crise.

A la suite de la socialisation des mines, les charbonnages russes qui ont produit en 1916 2200 millions de pouds, n'en ont fourni en 1920 que 460 millions.

La grève des banques

PRAGUE, 4. — B. P. T. — Les employés de banque, actuellement en grève, ont tenté d'empêcher le personnel décidé à travailler d'accomplir son service. C'est pourquoi des postes de garde ont opéré certaines arrestations. Des incidents analogues se sont produits dans d'autres villes. Le comité d'action des grévistes a déclaré qu'il était étranger à cette manière de faire. La société tchèque des employés des caisses d'épargne réclame de tous ses membres le versement d'un cinquième des traitements pour le fonds de grève. Dr Gruber, ministre pour les Affaires sociales, entreprendra, lundi, des démarches personnelles en vue d'un arbitrage.

« COGNAC KARL » SUR LA RIVIERA !

PARIS, 4. — Havas. — Selon une dépêche de Vienne aux journaux de Paris, on apprend de bonne source que l'ex-empereur Charles d'Autriche, n'ayant pas été autorisé à fixer sa résidence en Espagne ou en Grèce, a l'intention de venir s'établir sur l'un des points de la riviera française.

Le nouveau cabinet italien

ROME, 4. — Stefani. — Voici la liste, sinon officielle, du moins probable, du nouveau ministère :

Présidence du Conseil et Intérieur, Bonomi; Affaires étrangères, Della Torretta; Colonies, Gasparetto; Justice, Sera; Guerre, Rodino; Marine, Schanzer; Trésor, de Nava; Finances, Soleri; Instruction publique, sénateur Croce; Travaux publics, Bentini; Travail, Beneduce; Terres libérées, Reneri; Postes et télégraphes, Guiffrida; Agriculture, Mauri.

Cette liste pourrait au dernier moment subir quelques changements, surtout en ce qui concerne le ministère de la guerre. Elle comprend trois réformistes, trois populistes, deux démocrates sociaux, quatre démocrates libéraux, un membre de la droite (Della Torretta) et un en dehors des partis (Croce). On pense qu'elle paraîtra à l'Officiel cet après-midi.

EN SUISSE

Les cheminots en balade

BERNE, 4. — Resp. — La vaillante société de chant l'Aurore, des cheminots de Neuchâtel, que dirige avec talent le camarade Marguerat, a fait dimanche sa sortie au Gurien. A Berne, des membres de la section romande se sont joints aux Neuchâtelois. La course a été réussie en tous points.

L'assassinat de Höngg

ZURICH, 4. — Sp. — Les journaux zurichois publient en détail les circonstances du drame de Höngg, que nous avons relaté samedi dans la « Sentinelle ». Le meurtrier avait, depuis longtemps, une liaison et il avait l'intention de se marier prochainement. Les parents étaient de braves personnes qui avaient réussi à épargner une fort jolie somme d'argent, déposée à la Caisse d'Épargne d'Affoltern. De violents démêlés avaient eu lieu avec le fils au sujet de cet argent. Ce dernier résolut donc de se débarrasser de ses parents pour prendre possession de leur argent.

C'est jeudi dernier qu'il mit son plan à exécution. Gut travaillait avec son père à la fabrique Escher-Wyss. Il était connu comme un excellent ouvrier. En quittant le travail, le jeune homme dissimula un gros marteau sous ses habits, puis il se rendit à la maison pour dîner. Lorsque Madame s'assit à table, le fils entra dans la cuisine et la frappa par derrière d'un coup de marteau sur la nuque. Elle tomba sans vie sur le plancher. A ce moment, l'assassin frappa encore sa mère d'un second coup sur le front, lui faisant un gros trou carré. A cet instant, Gut se rendit dans sa chambre pour y attendre son père. Lorsque celui-ci parut sur la porte, l'assassin le frappa à son tour d'un violent coup de marteau. Le père tomba à la renverse. Le meurtrier acheva d'une douzaine de coups de marteau. A la suite de son horrible forfait, le jeune Gut tenta de transporter les deux cadavres dans la chambre à coucher. Empêché par la forme du logement, il déposa son père dans sa chambre et lui couvrit le visage d'un linge, afin de ne pas se maculer de sang. Il tira les meubles, poussa son père derrière le lit et déposa sa mère sur le corps du premier cadavre.

Il cacha les deux corps derrière ce meuble et s'occupa ensuite d'essuyer les taches de sang du plancher et des parois.

Il retourna au travail vers 3 heures. Il prétextait une indisposition pour quitter l'atelier. Il se rendit alors en ville. Le soir, il visita plusieurs cafés, en compagnie de sa fiancée. Il disposait alors d'environ 400 francs qu'il avait emportés de la maison.

Il coucha à Zurich et retourna au domicile paternel dans la matinée pour y faire du café. Puis, il se promena dans la ville en compagnie de sa fiancée. A deux heures de l'après-midi, la police l'arrêtait.

On avait vite été mis sur les traces du véritable meurtrier, car celui-ci avait remis la clé du domicile paternel à une voisine en disant que ses parents étaient partis en voyage.

Le fils Gut paraît encore être un enfant, malgré ses 25 ans.

Lorsqu'on l'interrogea, il répondit que le lendemain du meurtre, il avait eu la pensée que ses promenades ne dureraient plus longtemps.

D'après ses déclarations, sa fiancée n'a pas eu la moindre connaissance de son acte.

L'argent a été le mobile de cet horrible forfait. Gut désirait venir rapidement en possession de l'argent et des biens de ses parents, afin de pouvoir ensuite se marier.

Les autorités judiciaires n'ont pas l'impression qu'elles se trouvent devant un déséquilibre mental. Gut ayant commis son double crime avec le plus grand sang-froid.

Chez les employés postaux

BERNE, 4. — Resp. — La fédération suisse des employés des postes a tenu son assemblée des délégués à Aarau, les 30 juin, 1 et 2 juillet. 105 délégués étaient présents. La section de Lausanne, ainsi que les secrétaires Nicole, conseiller national, et Rohner, ont été confirmés dans leurs fonctions à la tête de la fédération. L'assemblée s'est prononcée en faveur de l'adhésion à l'Internationale des P. T. Concernant la révision de la loi sur les traitements, les délégués se sont prononcés en faveur du projet présenté aux autorités fédérales par l'Union fédérative.

Les délégués se sont élevés avec vigueur contre les pratiques actuelles de l'administration des postes tendant à la réalisation d'économies par la diminution des droits acquis par les catégories inférieures du personnel et par le licenciement de surnuméraires postaux. D'autre part, la dite assemblée a exprimé sa solidarité à l'égard de l'ensemble de la population laborieuse luttant contre la baisse des salaires et contre la politique douanière des autorités fédérales, politique tendant à un renchérissement général du coût de la vie.

Chronique sportive

Concours régional de gymnastique du Val-de-Ruz

Le concours régional du Val-de-Ruz s'est déroulé à Dombresson au milieu d'une forte affluente et par une journée superbe. Voici les résultats :

Concours de sections. — 1re catégorie : Cernier, 362,29 points. — 2me catégorie : Dombresson, 340,04; Fontainemelon, 332,80; Chézard-St-Martin, 321,99.

Engins. — Couronnés : Perret Robert, Cernier, 93,50; Veuve Louis, Cernier, 93,25; Veuve Robert, Cernier, 92,75; Nicole M., Dombresson, 92,50; Frutiger Marcel, Cernier, 92; Soguel Aug., Fontainemelon, 88,75; Mentha M., Dombresson, 87,25.

Nationaux. — Couronnés : Guye, Paul, Dombresson, 95,50; Bosshardt, Albert, Dombresson, 95; Cosandier M., Savagnier, 93,75; Dessales Alfred, Dombresson, 93; Bardet Louis, Hauts-Geneveys, 92; Marti Willy, Chézard, 90; Dessales Robert, Dombresson, 88,75; Corti Aug., Chézard et Corti A., Chézard, ex aequo, 87,25; Tilliot Edmond, Fontaines, 87.

Populaires. — Schmitter Max, Cernier, 158; Wuilleumier Gustave, Cernier, 135; Bosshardt Alb., Dombresson, 135; Corti Franç., Chézard, 131,50.

Fête de l'Ancienne

La fête de la présentation de la nouvelle bannière de la société de gymnastique, qui eut lieu hier au Parc des Sports, a parfaitement bien réussi. Le matin ont été organisés les concours individuels aux engins, aux nationaux, d'athlétisme et de jet. L'après-midi, les concours aux nationaux et spéciaux ont continué, ainsi que les sauts à la perche et les exercices au rack. Puis les exercices de section pour la prochaine fête de gymnastique, qui aura lieu à Lausanne dans quinze jours, ont été répétés. A 15 heures, la section s'est placée devant la tribune, à laquelle faisait face la section de dames et pendant que l'Harmonie de la Croix-Bleue jouait, la nouvelle bannière a été présentée. On a également remarqué la présence de la section des pupilles. Des discours ont été prononcés par MM. Grandjean et Matthias. Le président du Comité de dames a en outre offert au banneret : l'écharpe, les gants et les plumes. Les anciennes bannières de la section accueillait la nouvelle. La section de Fleurier, qui est section marraine, a offert un présent.

Voici les résultats des cinq premiers sortants aux différents concours :

Engins : MM. Grandjean Ernest, 198,25; Graber William, 189,75; Meyer Hermann, 189; Wuilleumier Charles, 188,50; Rochat M., 187,75.

Nationaux : MM. Wuilleumier André, 147,75; Biéri Léon, 142,85; Ludin Jules, 142,50; Grandjean René, 131; L'Éplattier Adrien, 113,35.

Athlétisme léger : MM. Bruhlmann Hans, 150; Accola René, 135; Girard Oscar, 134; Tripet Paul, 111,50; Vermot Georges, 103.

Fête athlétique ouvrière

ZURICH, 4. — Par un temps superbe, dimanche à Zurich a eu lieu la première fête sportive des athlètes ouvriers suisses. 25 sections comprenant 200 membres au total, parmi lesquels se trouvent des athlètes suisses connus ont pris part à cette manifestation sportive.

La Société sportive d'Aussersihl-Zurich s'est classée première dans les épreuves inter-sociétés. Le Club athlétique ouvrier de Bâle a couvert les 1000 mètres relais en 2' 26".

Von Arx de Bâle s'est classé premier de la classe athlétisme lourd, épreuves individuelles. Poids moyens : 1. Herren, Berne. Athlétisme léger : 1. Buser Julius, Bâle. Poids plumes : 1. Meier Paul, Bâle.

Lutte : Poids moyens : 1. Hartmann, Bâle. Poids légers : 1. Hauri Hans, Schaffhouse. Poids plumes : 1. Rieder Emile, Bâle.

Dans le jeu à la balle, le club de dames de Zurich, Vieille Ville, a obtenu le premier rang.

Le Tour de France cycliste

SABIES D'OLONNES, 3. — Havas. — La quatrième étape du Tour de France cycliste a été gagnée par le coureur belge Mottiat en 15 h. 31' 4", devant Lambot, Dhers, Gœthals, Bellenger, Lucotti, Barjhélemy, etc.

Le classement général : 1. Scieur, avec 59 h. 33' 55"; 2. H. Heusghem, 59 h. 52' 39"; 3. Dejonghe, 60 h. 11' 36"; 4. Bellenger, 60 h. 18' 23"; 5. Christophe, 60 h. 25' 26"; 6. Barthélemy, 60 h. 32' 21"; 7. Mottiat, 60 h. 44' 35"; 8. Lucotti, 60 h. 58' 7"; 9. Tellier, 61 h. 9' 10"; 10. Tiberghien, 61 h. 13' 33".

Dempsey met knock-out Carpentier au quatrième round

JERSEY-CITY, 3. — Havas. — Dempsey a battu Carpentier par knock-out au quatrième round.

91 mille personnes assistaient au match

JERSEY-CITY, 3. — Havas. — Plus de 91,000 spectateurs ont assisté au match Carpentier-Dempsey.

Pendant tout le combat, Dempsey a eu l'avantage. Il martela impitoyablement Carpentier et l'accula plusieurs fois aux cordes. Avant le knock-out final du quatrième round, Carpentier fut envoyé au tapis pour 9 secondes et c'est quand il se remit sur pied qu'il reçut aussitôt le coup final.

Le combat

Le match a commencé à 15 h. 18. Carpentier est entré dans le ring à 14 h. 55; il a été l'objet d'acclamations frénétiques de tous les spectateurs; il a remercié de la main en souriant, puis s'est assis. Dempsey est entré dans le ring à 14 h. 58; il a été aussi l'objet d'une grande ovation.

Le poids officiel des combattants a été annoncé comme suit : Dempsey 188 livres, Carpentier 172.

Le premier round commence : Dempsey a l'avantage. Carpentier ouvre la lutte avec le gauche. Un corps à corps s'engage, dans lequel Dempsey martèle impitoyablement Carpentier et l'accule aux cordes.

Au cours du deuxième round, Dempsey chasse Carpentier autour du ring. Carpentier s'arrête court et lance un direct du droit à la mâchoire de Dempsey. Carpentier est sévèrement touché à l'œil gauche. Dempsey a manqué plusieurs formidables « swings » et se montre toujours agressif. Carpentier esquive en baissant la tête, se débattant ainsi aux coups très durs. Carpentier reçoit alors un direct très dur du droit. Dempsey porte presque tous ses coups à la poitrine. Les deux combattants échangent ensuite de durs directs du droit et du gauche.

Dans les corps à corps qui suivirent, Dempsey martèle Carpentier au corps; Dempsey frappe Carpentier d'un « uppercut » au moment où le gong sonne la fin de la reprise. Dempsey continue à attaquer à la poitrine; il porte à Carpentier un « uppercut » du gauche qui a pour effet de le rendre « groggy ». Dempsey poursuit son avantage par un « uppercut » du droit à la mâchoire. Il envoie Carpentier au tapis. Carpentier se relève, mais Dempsey l'abat, pour le compte, d'un coup du droit au corps.

Le quatrième round a duré une minute 16 secondes. Pendant tout le combat, Dempsey a eu l'avantage; il martela impitoyablement Carpen-

tier et l'accula plusieurs fois aux cordes, et, même, si à la troisième reprise, le « gong » n'avait pas sonné la fin du round, Carpentier aurait été mis knock-out.

Avant le knock-out final du quatrième round, Carpentier fut envoyé au tapis pour neuf secondes, et c'est quand il se remit sur pied qu'il reçut aussitôt le coup final.

Carpentier gisait alors, la figure contre le tapis, les bras et les jambes étendus et ne faisait aucun mouvement.

Carpentier s'est cassé le poignet

MANHASSET, 3. — Havas. — On annonce que Carpentier s'est cassé le poignet en deux endroits, lorsqu'il frappa Dempsey au cours de la deuxième reprise. Trois médecins sont actuellement autour du boxeur français.

Carpentier rassure sa femme

PARIS, 3. — Madame Carpentier a reçu deux télégrammes envoyés par son mari. Le premier lui est parvenu dimanche matin vers 11 heures 30. Dans tous les deux Georges Carpentier rassure sa femme sur son état de santé : « Suis tout à fait bien. Sois sans crainte. »

Il est en bonne santé

NEW-YORK, 3. — Le correspondant de l'agence Havas à New-York, informe que le bruit courait à Paris de la mort de George Carpentier, a téléphoné à la résidence de ce dernier. George a répondu lui-même. Il a déclaré qu'il était en bonne santé et a ajouté qu'il n'avait pris encore aucune décision en ce qui concerne ses projets.

Impressions

LONDRES, 3. — Havas. — Le correspondant du « Daily Mail » à Jersey-City a recueilli les impressions de personnalités anglaises et autres sur le match Carpentier-Dempsey.

L'amiral Sir Gui Gaunt : J'aime le boxeur français. Il n'a pas faibli. Mais il me semble que la partie n'était pas égale.

Joe Jeannette : J'estime que Carpentier a livré un faux combat. S'il s'était reposé sur son habileté, il aurait pu combler la différence.

Freddie Welch : Il est malheureux que le Français n'ait pas pu frapper son adversaire. S'il s'était servi de sa tête et de ses pieds, il aurait comblé la différence.

Les Parisiens sont déçus

PARIS, 3. — Havas. — Une foule énorme se trouvait samedi soir dans les principaux centres de Paris, dans l'attente de l'annonce du résultat du match Carpentier-Dempsey. A 20 h. 35, la nouvelle était connue sur les boulevards du commencement du match. Quelques minutes après, la sirène qui devait faire connaître les signaux convenus a lancé son premier cri. Après le troisième coup, le peuple attendait anxieusement le coup suivant, qui devait marquer la victoire du champion français. La sirène cessa et les trois pétards éclatèrent, qui annonçaient à la foule déçue, surprise et consternée, la victoire de Dempsey, que venait d'apporter le télégraphe. La nouvelle se propagea rapidement dans tout Paris. Partout la désillusion est grande.

DEMPSEY LE SURHOMME !

Les Américains cherchent dans les bégonias NEW-YORK, 4. — Havas. — Les journaux s'attendaient à la victoire de Dempsey. Le « New-York Times » dit que Carpentier avait pour lui la foule, Dempsey avait pour lui le punch (le coup de poing). Le punch l'a emporté. Carpentier n'était pas à même de protéger son torse. C'est la cause de sa défaite. Dempsey sera déclaré comme un super-homme (sic). Le manager de Dempsey prépare déjà un nouveau combat avec le boxeur Jess Villard.

LA CHAUX-DE-FONDS

Colonies de vacances

Certaines de leur existence pour cet été, elles essayent d'assurer la vie en colonie permanente pour l'hiver prochain. Dans ce but, elles vendront par les écoliers et écolières des ravissants papillons en soie. Ils sont recommandés aux amis de l'enfance.

Vandalisme

Hier après-midi, entre 14 et 16 heures, une ou des personnes se sont amusées à crever la fameuse réclame de la maison Tobler, se trouvant à côté du kiosque de la Charrière. Ce panneau vaut 300 francs et c'est le tenancier du kiosque qui en est rendu responsable. Les personnes qui auraient constaté quelque chose lui rendraient service en le renseignant.

Option locale

Le Comité d'initiative pour l'option locale, organise mardi soir une manifestation sur les places de notre ville.

Rassemblement, avec l'Harmonie de la Croix-Bleue, sur la place de l'Ouest, à 20 heures. Départ pour la place de la gare. Discours de notre camarade Henri Perret, administrateur du Technicum du Locle et de M. Daniel Junod, pasteur, à Neuchâtel.

A 21 heures, manifestation sur la place du Marché.

Nous convions chaleureusement toute la population à venir se renseigner sur l'importante question de l'option locale; les électeurs seront appelés, ces tout prochains jours à signer les listes d'initiative fédérale; il est donc nécessaire qu'ils fassent acte de citoyens éclairés.

L'Harmonie de la Croix-Bleue prêtera son bienveillant concours et agrémentera la soirée de quelques productions de choix.

En cas de mauvais temps, la manifestation aura lieu dans la grande salle de la Croix-Bleue, à 20 heures et quart.

Groupe socialiste-chrétien

Causerie par M. P. Pettavel. Sujet : « Tu ne tueras point. » Invitation cordiale à tous, mardi 5 juillet, et non pas mercredi, à 8 heures, Hôtel de Ville, 1er étage.